

« propre. Leur corps d'une nature Alpine, leur voix retentissant en éclats de tonnerre, ne peuvent reproduire exactement l'harmonie des chants qu'on leur apprend, parce que la dureté de leur *gosier buveur* et farouche, au moment même où ils s'efforcent de rendre l'expression d'un chant mélodieux, par ses inflexions violentes et redoublées, lance avec fracas des sons brutaux qui retentissent confusément comme les roues d'un chariot sur des degrés ; en sorte, qu'au lieu de flatter l'oreille des auditeurs, ils la bouleversent en l'exaspérant et en l'étourdisant (1). » Le portrait peut être vrai sinon flatté ; quoi qu'il en soit, les chantres gaulois ne demeuraient pas en reste avec leurs confrères de Rome.

La confusion, malgré le zèle des papes qui succédèrent à saint Grégoire, malgré les efforts de Pépin-le-Bref et ceux de son fils Charlemagne, ne pouvait et ne fit que s'accroître. Au VIII<sup>e</sup> siècle, chaque église, chaque couvent avait ses neumes particuliers, que les copistes variaient sans cesse, sans doute pour faire montre de leurs talents calligraphiques.

Je ne parlerai pas des causes qui unirent intimement les premiers Carlovingiens au Saint-Siége. En retour de la puissance temporelle que Pépin conquit à la papauté, son second fils fut couronné empereur d'Occident. Les faits sont précis : en 754, Etienne II, opprimé par Astolphe, roi des Lombards, demanda au roi de France un asile momentané ; Pépin lui députa Chrodegang, évêque de Metz. Le pape Etienne, entré en France et reçu par Pépin avec toutes sortes d'honneurs, « traita avec ce prince, non-seulement des libertés de l'Eglise de Rome contre les Lombards, mais aussi des nécessités présentes de l'Eglise de France. Il demanda au roi, en « signe de la foi qui unissait la France au siège apostolique,

(1) Jean Diacre, *Vie de saint Grégoire*, livre II, chap. 7.